

Validation des Acquis de l'Expérience – VAE

OBJECTIFS

Objectifs de l'action :

Explorer le parcours du candidat pour exprimer son expérience au regard du diplôme visé.
Identifier les emplois et activités représentatives de son expérience
Accompagner le candidat dans sa rédaction du livret 2
Se préparer à l'entretien avec le jury

Prérequis : Avoir obtenu sa recevabilité (livret1) et avoir réalisé une étude pédagogique personnalisée permettant de définir avec précision le diplôme envisagé

CONTENUS PEDAGOGIQUES

Modules collectifs de méthodologie

Prendre connaissance du livret 2 de VAE
Déterminer les situations professionnelles qui peuvent faire l'objet d'une description
Conseils méthodologiques de rédaction

Entretiens individuels avec un conseiller identifié du DAVA

Le conseiller du DAVA est un appui pour la formalisation des acquis de l'expérience du candidat.
Il aide le candidat à faire le lien entre son expérience et les attendus du référentiel diplôme.
Il commente progressivement le contenu rédigé par le candidat et lui prodigue des préconisations et conseils utiles

Module collectif de préparation au jury

Connaitre les objectifs de l'entretien avec le jury de validation
Identifier les points forts de son parcours et savoir les mettre en valeur

Dispositif de suivi

Analyse de la production du candidat à chaque rendez vous
Evaluation formative de ses écrits

MODALITES

Méthodologie d'accompagnement :

Entretiens individuels d'appui à la formalisation, aide à la prise de recul sur son expérience professionnelle et de mise en relation avec les exigences du référentiel diplôme
Modules collectifs de transmission d'outils méthodologiques et de préparation au jury final

Publics concernés :

Salariés, demandeurs d'emploi, individuels payants
L'accompagnement VAE est éligible au Compte Personnel de Formation - CPF (code 200)

Effectifs : entretiens individuels / modules collectifs de 08 candidats maximum

Durée : 21 heures réparties
12h d'accompagnement individuel
09h d'accompagnement collectif

Dates : à convenir avec chaque candidat

Rythme : Le rythme d'accompagnement sera décidé par le candidat et son accompagnateur

Lieu de déroulement : Strasbourg – Haguenau – Colmar – Mulhouse + antennes si besoin

Sélection : Toute personne peut prétendre à entrer dans une démarche de VAE sous condition de pouvoir justifier d'au moins 1 an (continu ou non) d'activité professionnelle salariée ou non, de bénévolat ou de volontariat, d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, de responsabilités syndicales, de mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.



GIP FCIP ALSACE - DAVA

Adresse postale
16 rue de Bouxwiller
67000 Strasbourg
☎ 03 88 14 10 10
@ ce.dava@ac-strasbourg.fr

www.gip-fcip-alsace.fr

Responsable de l'action
Estelle SCHLEISS
Conseillère en Formation Continue

Contact :

☎ 03 88 14 10 10
@ ce.dava@strasbourg.fr

SIRET : 186 715 538 00010
APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le n° 42 67 031 29 67 auprès du préfet de la Région.
Attribué le 20/06/2002
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Nos bureaux sont ouverts au public

Du lundi au jeudi
De 08h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h30

Le vendredi
De 08h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h00

GIP FCIP ALSACE - DAVA

Adresse postale
16 rue de Bouxwiller
67000 Strasbourg
☎ 03 88 14 10 10
@ ce.dava@ac-strasbourg.fr

www.gip-fcip-alsace.fr

Responsable de l'action

Estelle SCHLEISS
Conseillère en Formation Continue

Contact :

☎ 03 88 14 10 10
@ ce.dava@strasbourg.fr

SIRET : 186 715 538 00010
APE : 8559 A
Organisme de formation enregistré sous le
n° 42 67 031 29 67 auprès du préfet de la
Région.
Attribué le 20/06/2002
Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat

Nos bureaux sont ouverts au public

Du lundi au jeudi
De 08h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h30

Le vendredi
De 08h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h00

Evaluation : Evaluation finale – Entretien avec un jury

Validation : Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale

Financement : 65€/heure

La prise en charge financière dépend du statut du demandeur.

Ce tarif peut être révisable selon le mode de financement de la personne

Intervenant : Accompagnateur unique désigné pour la totalité du parcours du candidat et spécifiquement formé et habilité à la mission VAE par le rectorat d'Académie.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Nos formations sont dispensées dans des locaux adaptés pour accueillir du public et en mesure d'accueillir du public à mobilité réduite.

Les entretiens se déroulent dans des bureaux individuels équipés de matériel informatique, connexion internet et imprimante.

Les salles des modules collectifs permettent d'accueillir un groupe et sont équipées d'un tableau et d'un vidéoprojecteur.

Nos locaux disposent d'un espace détente pour les candidats